

LE PARC NATIONAL DE LA VANOISE ET L'ASSEMBLÉE DU PAYS TARENTEISE VANOISE S'ASSOCIENT POUR LE 2ND CONCOURS AGRICOLE DES PRAIRIES FLEURIES

Ce concours, qui valorise les pratiques agricoles favorables à la biodiversité, se tiendra cette année en Haute-Tarentaise sur les cantons d'Aime et de Bourg-Saint-Maurice.

Il récompense les agriculteurs qui relèvent le défi de l'excellence agri-écologique : maintenir la richesse en fleurs des prairies naturelles (non semées) tout en les valorisant par la production de fourrage de qualité !



© Philippe Beranger – Hymne sauvage

L'agriculture de Haute-Tarentaise est dominée par l'élevage bovin laitier, essentiellement pour le Beaufort. Elle se distingue également par des fromages spécifiques comme les persillés, à base de lait de chèvres. Les prairies de fauche contribuent à une plus grande autonomie fourragère des exploitations. La richesse en espèces de ces milieux leur confère par ailleurs un grand intérêt environnemental, souligné localement par l'inscription au réseau Natura 2000.

Pour apprécier l'équilibre agri-écologique des prairies, le jury se fonde sur des critères objectifs, définis au niveau national. Présidé par Henri Borlet, ancien président de la chambre d'agriculture de la Savoie, ce jury est composé d'un naturaliste (Philippe Pellicier, Vice-Président de Nature en Tarentaise), d'un agronome (Bruno Bletton – technicien à la chambre d'agriculture) et d'un apiculteur (Jean-Louis Carret, Président du Centre d'études Techniques Apicoles – rucher des Allobroges).

Les visites de parcelles par le jury **seront organisées le mercredi 15 et le jeudi 16 juin**, en présence des exploitants. La remise des prix se tiendra dans le cadre de la fête « Terre, Terroir, Tarentaise » le 24 septembre 2011 à Bourg-Saint-Maurice.

Le concours agricole « Prairies fleuries Tarentaise-Vanoise » s'inscrit dans le cadre d'un projet national regroupant 25 territoires de parcs naturels régionaux et parcs nationaux. Douze candidats de Haute-Tarentaise sont attendus pour ce concours. Un d'entre-eux sera sélectionné par le jury pour concourir au niveau national à l'automne 2011, aux côtés des autres territoires de parcs participants au concours.

Nous avons le plaisir de vous inviter à participer à ces deux journées de concours : les 15 et 16 juin 2011.

Pour connaître le programme des visites de parcelles, les horaires et lieux de rendez-vous, contactez :

- Guy-Noël GROSSET, Parc national de la Vanoise – 04.79.62.36.11 / 06.70.51.76.98 guy-noel.grosset@parcnational-vanoise.fr
- Sonia COUTAZ, Assemblée du Pays Tarentaise Vanoise – 04.79.24.00.10 sonia.coutaz@tarentaise-vanoise.fr

Plus de renseignements : <http://www.parcnational-vanoise.fr>